

Premières esquisses de l'école maternelle



Le projet de construction de l'école maternelle continue d'avancer. Les plans dressés par les architectes des Services Techniques de la Maison des Communes se précisent. Ils ont été présentés au Conseil Municipal ainsi qu'aux enseignants et aux parents d'élèves et ont recueilli l'aval et l'en-

thousiasme de chacun. De nombreux détails restent encore à préciser avant que ne soient lancés les premiers appels d'offre.

L'échéance visée reste que cette nouvelle école soit construite et qu'elle accueille la classe des plus petits pour la rentrée de septembre 2013.

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Une fois de plus, nous avons été touchés par un épisode venteux (arbres déracinés, toitures dégradées, etc).

Certains assureurs ont demandé de joindre à la déclaration une attestation de Météo-France. Renseignements pris, une attestation signée du Maire permet de valider la déclaration faite à votre assureur.

Les services de la Mairie sont à votre disposition pour la rédaction de ce type de document.

Patrick LABERNADIE

A la mémoire de Pierre MARIET

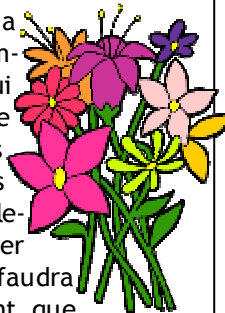
A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, la mémoire de Pierre MARIET, habitant de Louvie-Juzon mort au combat durant cette guerre, a été célébrée. Des membres de sa famille, d'anciens combattants, des élus et des amis s'étaient donnés rendez-vous pour déposer une gerbe et lui rendre un hommage digne et solennel sur sa tombe.



Fleurissement des ilots sur la route de Pau



Deux des ilots situés sur la Route de Pau étaient dépourvus de plantes d'ornement ou de massifs floraux ce qui rendait bien triste l'arrivée à Louvie-Juzon... La chose a été réparée par les employés communaux qui ont pris à cœur de fleurir ces terre-pleins pour les rendre plus esthétiques mais également pour en améliorer la visibilité. Certes, il faudra attendre un peu avant que cette végétation n'ait atteint sa pleine croissance mais il était urgent de rééquilibrer ces massifs...



Le toit a été refait



Les dégâts dataient du passage de la tempête Xynthia, il y a à peine plus de deux ans. Après les constats des experts puis les appels d'offres lancés, les travaux de remise en état avaient été programmés pour la fin d'année 2011 mais avaient dû être reportés en raison des conditions météorologiques particulièrement rudes de cet hiver. C'est donc dès les premiers beaux jours du printemps que le toit de la grange qui abrite le matériel communal à Pédéhourat a été refait par l'entreprise DOMEQC de Louvie-Juzon.

Comptes-rendus du Conseil Municipal

Séance du 3 mars 2012

- Le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2012 et approuvé le compte de gestion.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal attribue les subventions aux associations pour l'année 2012.
- L'organisation d'une consultation de la population à propos de la voie de contournement du village telle qu'elle avait été envisagée par le Conseil Municipal n'est pas possible, la réalisation d'une route départementale étant de la compétence du Conseil Général (Cf. article L. 1112-15 du Code

général des collectivités territoriales).



- Le projet de travaux d'élagage et de dépressage proposé par l'ONF dans la parcelle 33 P de la forêt soumise au régime forestier et approuvé. Cette opération pourra bénéficier d'aides du Conseil Général et du Conseil Régional à hauteur de 50 % du coût.
- Une place de taxi sera créée à Louvie-Juzon sans pour autant que celle-ci n'ait d'incidence sur les places de stationnement actuelles.

Séance du 6 avril 2012

- Le Conseil Municipal a révisé le prix de vente de l'ancienne école de Pédestarrès pour le rendre plus attractif.
- Prenant en compte l'augmentation des prix à la consommation, le tarif des différentes prestations communales ainsi que celui des différentes baccades ont été fixés.

Permanences ADER (journée)	30 €
Location de la salle Lapuyade (journée)	60 €
Entretien Saint Pierre d'Aurillac (heure)	17.14 €
Ruche	0.50 €
Montagne ARISTE	471.44 €
Fourgon mortuaire (participation familiale)	42.00 €
Concession à perpétuité (1m)	96.44 €
Concession à perpétuité (2m)	192.78 €
Caveau 1 m	1836.00 €
Caveau 2 m	2723.40 €
Case columbarium	612.00 €
Tarif copie noir et blanc	0.20 €
Tarif copie couleur	0.60 €

ce projet. Par ailleurs, le Conseil Général et le Parc National des Pyrénées qui avaient déjà assuré de leur soutien dans ce dossier, ont également été sollicités pour l'attribution de subventions. Dans ces conditions, le Conseil Municipal accepte d'inscrire au budget le coût des travaux de remise en état de cette tourbière.



- Afin d'entretenir la dynamique de la Bibliothèque Municipale, d'anticipant sur la construction de la nouvelle Bibliothèque et de bénéficier des aides apportées par la Bibliothèque Départementale de Prêt, des crédits exceptionnels seront consacrés à l'achat de fournitures spécifiques, de livres et de mobilier.

• Des demandes de subvention seront déposées auprès du Conseil Général en vue d'aménager les places de Pédestarrès, de Pédéhurat et d'agrandir la place Clémenceau située au bord du gave.

• Une subvention symbolique est accordée à l'association Alandar (qui vise à développer les actions culturelles dans la Vallée) afin de lui donner la légitimité de prétendre à des aides du Conseil Régional.

- Un avenant au bail de location passé avec le Relais Assistantes Maternelles est voté afin de permettre la mise à disposition de personnel communal.

	Tarif 1	Tarif 2
Vaches locales	23.42 €	14.30 €
Vaches étrangères	46.84 €	37.72 €
Juments locales	36.47 €	27.36 €
Juments étrangères	83.31 €	74.19 €
Brebis locales	3.23 €	1.69 €
Brebis étrangères	6.53 €	4.96 €
Juments locales Bas-Ossau	24.10 €	19.47 €

Tarif 1 : éleveur percevant la prime à l'herbe
 Tarif 2 : éleveurs ne percevant pas la prime à l'herbe

- Le projet de restauration de la tourbière de Pédestarrès ayant été retenu par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, l'Agence de l'Eau financera une part importante de

Séance du 13 avril 2012



- Le Conseil Municipal a voté le projet de budget pour l'année 2012. Celui-ci s'équilibre à 983768 € en fonctionnement et à 1347105 € en investissement.

- Le Conseil Municipal a également fixé les taux d'imposition pour 2012 :
 - Taxe d'habitation ----- 17,08 %
 - Taxe foncier bâti ----- 9,35 %
 - Taxe foncier non bâti ----- 45,27 %
 - C.F.E. ----- 30,87 %

Commissions...

Dans le cadre de l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité propre à la Commune de Louvie-Juzon, une opération intitulée "Sauvage de ma rue" sera menée durant le mois de mai prochain. Pour ce faire, la rue d'Espalungue ainsi que le Chemin du Pont Vieux sont provisoirement laissés sans entretien. Ce sont quelques passionnés auxquels seront associés les enfants de l'école élémentaire qui répertorieront les différentes espèces animales et végétales sur ces secteurs.

La Commission Animation informe la population que les marchés d'été reprendront à compter du mercredi 4 juillet 2012.

Les jeunes de la Communes nés entre le 1er janvier 1996 et le 1er juin 1996 sont invités à se présenter à la mairie pour être recensés sur les listes militaires en vue de leur participation à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).

La Commission écobuage a procédé à des opérations de nettoyage de trois des estives de la Commune. La quatrième sera programmée dès que les conditions seront favorables.

Les jeunes âgés de 16 ans minimum qui souhaitent postuler pour un emploi saisonnier parmi le personnel communal au cours des deux mois d'été sont invités à adresser une lettre de candidature à la mairie avant le 15 juin 2012. Ils seront ensuite convoqués à un entretien devant le Maire où ils pourront développer leurs motivations et préciser leurs disponibilités.

Afin de conserver suffisamment de sens à ces emplois, le nombre de recrutements sera limité.



A l'occasion du 8 mai 2012, la cérémonie au Monument aux Morts se déroulera à partir de 11h.45.

Un nettoyage du Monument aux Morts par les employés communaux est programmé dès que les conditions météorologiques le permettront. Il s'agira de sabler les pierres puis de redorer les inscriptions.

Une exposition sur le "Développement durable" sera installée à la Bibliothèque Municipale du 1^{er} juin au 27 juillet 2012.

Du côté des associations...

Effervescence au Foyer Rural



Le 17 mars a eu lieu, au Foyer Rural, le plateau de l'école de basket Louvie-Bidos. Des matchs, des jeux et des ateliers se sont déroulés tout au long de cet après-midi très apprécié et clôturé par un goûter que les parents des joueurs de Louvie-Juzon avait préparé avec application. Toujours au Foyer Rural, le samedi 5

mai à 17h., aura lieu la finale du tournoi de pala et le mardi 8 mai à 15h., ce sera un match de quart de finale honneur en basket avec les cadettes. N'hésitez pas à venir nombreux assister à ces événements toujours sympathiques, acharnés et spectaculaires...

Deux assemblées générales qui se dérouleront dans la Salle Bleue sont également à noter : celle de la Section Basket, le vendredi 11 mai 2012 à 19h., à l'issue de laquelle le bureau devra être entièrement renouvelé et celle de la Section Marche, le vendredi 25 mai 2012 à 18h.



A l'école...

Un nouveau photocopieur

Le photocopieur de l'école élémentaire a été remplacé par un appareil plus fiable et plus performant.



Après avoir vendu du muguet le 1^{er} mai dernier devant la boulangerie, élèves et parents d'élèves restent mobilisés pour dynamiser les projets de l'école. En effet, ils vendent actuellement des billets pour une tombola dont le tirage au sort aura lieu lors de la Fête de l'école de Louvie-Juzon le samedi 16 juin 2012. Quarante lots sont à gagner à commencer par : des entrées au Futuroscope, au Puy du Fou, à la Verna, au Petit Train de la Rhune, à la Forêt Suspendue ou à la Falaise aux Vautours. Des paniers gourmands seront également à gagner et bien d'autres lots encore... 100 % des gagnants auront acheté au moins un billet. Alors n'hésitez pas à leur réserver le meilleur accueil qui soit...

On fêtera encore les carriers à l'Ascension



Cette année, les Fêtes de Louvie-Juzon débiteront le mercredi

16 mai 2012 à 22h.30 avec un grand bal donné par Podium Etoile sur le thème "White Party" jusqu'à 3h. du matin.

Le jeudi 17 mai 2012, une messe solennelle sera célébrée à 9h.30 en l'église de Louvie-Juzon. À 11h.45, une cérémonie aura lieu au Monument aux Morts suivie de l'apéritif offert par le Comité des Fêtes au Foyer Rural. À

16h. sera donné le départ de la course à la montagne et la remise des prix se fera à 18h.

Le vendredi 18 mai 2012, ce sera le repas de la chasse (Cf. ci-contre)

Le samedi 19 mai 2012 à partir de 14h.30, le clown Oscar proposera une animation à l'adresse des enfants mais aussi des plus grands. Celle-ci se déroulera au Foyer Rural. Le soir, dès 23h.

Et jusqu'à 5h. du matin, Podium Etoile sera de retour pour le bal de clôture,

cette fois avec comme thème annoncé "Hawaï Party". Tout un programme !



Fête de la Saint Jean à Pédestarrès

Après les Fêtes du village, les hameaux ne seront pas en reste ! Comme les années précédentes, une "Soirée Grillades" à laquelle est invité l'ensemble du village sera organisée par l'association Saint-Jean à l'occasion de la fête du même nom. Cette soirée se déroulera sous un chapiteau dressé, toujours sur la place du même nom, à Pédestarrès le samedi 23 juin 2012 à partir de 19h.

Pour y participer, il convient de s'inscrire avant le 18 juin en téléphonant à :

- Lionel GUILHAMET : 05.59.05.70.37
- Sylvie LASSERRE : 05.59.05.61.49
- Laurence GARROCCQ : 05.59.05.61.26



Le prix de la participation est fixé à 18 € pour les adultes et à 12 € pour les enfants de moins de 12 ans.

En toute fin de soirée, le traditionnel feu de la Saint Jean sera allumé.

N'hésitez pas et soyez nombreux à participer à cette soirée réputée pour sa convivialité...

Trois autres dates sont également à noter : le vendredi 18 et le mercredi 23 mai 2012 à partir de 21h. et le dimanche 20 mai 2012 à partir de 15h. En effet, à ces dates, l'association Saint-Jean organisera trois lotos dans la salle l'Edelweiss à Louvie-Juzon. Venez également nombreux partager ces autres moments de rencontre et d'amusement...

Repas de la chasse durant les Fêtes

L'ACCA de LOUVIE JUZON organise le repas de la chasse le vendredi 18 mai 2012 à la salle du Foyer Rural.

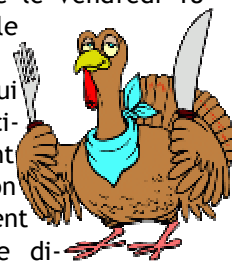
Les personnes qui désirent y participer, qu'ils soient chasseurs ou non chasseurs, doivent s'inscrire, avant le dimanche 13 mai 2012, auprès de :

- Guy CLAVERE 05 59 05 72 89
06 82 10 37 45
- Thierry MASSOL 05 59 05 76 88
06 17 75 51 55
- Michel PEES 05 59 05 79 47
06 83 23 97 06

... qui leur donneront tous les renseignements sur l'organisation de cette soirée.

Le prix du repas est fixé à 20 € par personne, tout compris.

Ce repas sera préparé par M Pierre LOUSTALOT.



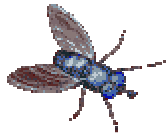


UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ POUR LE TERRITOIRE OU NOUS VIVONS

Le Parc national des Pyrénées a lancé, courant 2011, un programme intitulé « Atlas de la Biodiversité des Communes » (ABC), dont l'objectif est de fournir aux communes participantes des connaissances concernant la biodiversité de leurs territoires. Les communes engagées dans cette démarche sont : Bazus-Aure, Betpouey, Gaillagos, Ayros-Arbouix, Louvie-Juzon et Escot.

Qu'est ce que la biodiversité ?

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants (animaux ou plantes), ainsi que les milieux dans lesquels ils se développent. Cette diversité du vivant est notre quotidien, dans nos jardins, dans nos bourgs ou dans des espaces plus sauvages. La biodiversité nous rend, gratuitement, d'innombrables services. Par exemple, l'air que nous respirons provient des plantes. De nombreuses activités socio-économiques, comme l'agriculture, sont fortement liées à la biodiversité. Une récente étude évalue le service rendu par les insectes pollinisateurs sauvages à 150 milliards d'euros par an. Le tourisme est grandement stimulé par l'attrait de la nature et de la biodiversité : 55% des touristes, toutes nationalités confondues, se rendent dans des espaces riches en biodiversité comme les parcs nationaux.



La biodiversité constitue donc une richesse pour nos territoires et plus encore, un patrimoine que nous avons su, jusque là, préserver. Certains de nos aménagements peuvent néanmoins endommager, plus ou moins durablement, la biodiversité de nos territoires et mettre en péril de fragiles atouts.

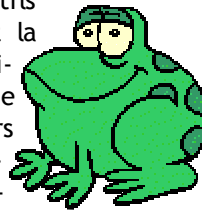
Pourquoi un atlas de la biodiversité dans notre commune ?
La finalité du programme ABC, engagé sur notre territoire de Louvie-Juzon, est double. Dans un premier temps, il s'agit de réaliser l'inventaire de la biodiversité à l'échelle communale. Cette connaissance pourra être valorisée, par exemple, en développant les in-

Pourquoi un atlas de la biodiversité dans notre commune ?

frastructures et les outils favorisant l'accueil et la découverte de la biodiversité de la commune par les publics (sentiers pédagogiques, animations spécifiques, brochures...).

Dans un second temps, il s'agit de mettre cette connaissance à la disposition de tous, notamment des représentants de notre commune, pour en tenir compte dans nos futurs aménagements (constructions, équipements...). Nos territoires continueront à se développer mais nous devons anticiper les changements à venir et veiller à ne pas hypothéquer notre capital biodiversité.

Sur la base de ces éléments et après délibération, notre commune a souhaité adhérer au programme ABC. Cinq autres communes de l'aire d'adhésion du parc national ont également rejoint le programme. Il débute en 2012 et prendra fin en 2014. Son financement est assuré par le parc national.



Comment s'organise la démarche engagée sur notre territoire ?

Concrètement, le projet prévoit la réalisation, dès cet été, des inventaires de la faune, de la flore et des écosystèmes. Ils seront réalisés par les agents du Parc national des Pyrénées, dans la continuité de leurs missions. Ils seront épaulés par des partenaires régionaux comme le conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et les conservatoires régionaux d'espaces naturels.

Vous rencontrerez ces chercheurs sur notre territoire.

De manière à faciliter le travail de ces experts, un arrêté préfectoral a été pris en date du 22 mars 2012 dans le département des Hautes-Pyrénées. Il est conforme à la loi du 29 décembre 1982 relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution de travaux publics. Cet arrêté autorise les personnes en charge des inventaires à effectuer des observations dans les terrains privés. Ces chercheurs veilleront particulièrement à ne pas perturber nos activités et à ne pas endommager, par leurs observations, les milieux (prairies de fauche notamment) qu'ils parcourront.



Arrêté du 31 août 1924

Place Camps circulation

La vitesse maximum de tout véhicule est réduite à 15 kilomètres à l'heure sur le territoire de la commune. La gendarmerie et les gardes-champêtres seront chargés de l'exécution du présent arrêté fait à Louvie-Juzon le 31 août 1924.

Les inventaires n'ayant aucun caractère obligatoire, nous invitons les personnes propriétaires qui ne souhaiteraient pas donner accès à leurs parcelles à se déclarer en mairie. Leurs parcelles ne seront alors pas inventoriées.

Comment participer ? Où se renseigner ?



En tant que citoyen, vous pouvez vous aussi participer au programme ABC de notre commune en mettant vos compétences et votre curiosité au service du projet. Connectez-vous sur le site <http://www.parc-pyrenees.com/> rubrique « ABC » et n'hésitez pas à nous renvoyer vos observations.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le parc national :

- par messagerie sur contact@pyrenees-parcnational.fr

- par voie postale :
Parc national des Pyrénées
Programme ABC

Villa Fould
Boite postale 736
2, rue du IV septembre
65007 TARBES CEDEX.

Votre équipe municipale se tient également à votre disposition.

(Document rédigé par le Parc National des Pyrénées Atlantiques)

Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 8h. à 12h. et de 14h. à 17h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 8h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire :
le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON
Tél. 05 59 05 61 70
Fax 05 59 05 74 56
Email : mairie.louvie@orange.fr
Site : louvie-juzon.fr